

Section de la Moselle

24 rue du Cambout - 57045 METZ Cedex 1

tél : 03 87 75 59 67

e-mail :

folc@foen-nancy-metz.fr

site :

www.foen-nancy-metz.fr

Facebook :

FO Lycées Collèges
Nancy Metz**Assemblée Générale du SNFOLC de Moselle - Jeudi 30 septembre 2021**

L'Assemblée Générale du syndicat Force Ouvrière des Lycées et Collèges de Moselle s'est tenue jeudi 30 septembre 2021 au lycée Robert Schuman à Metz et a réuni 112 syndiqués. Elle a été l'occasion de faire le bilan de l'activité syndicale de l'année passée marquée par la crise sanitaire, la succession des protocoles dans les établissements scolaires, les annonces et les volte-face du ministre qui a multiplié les remerciements aux personnels pour leur engagement durant la crise sans pour autant répondre à la moindre revendication ! Elle a permis de renouveler les instances départementales et surtout d'échanger et de discuter des conditions de rentrée dans les collèges et les lycées de Moselle, rentrée qui n'a rien de « normale » contrairement à ce que peut prétendre le ministre Blanquer dans les médias nationaux.

Parmi les sujets abordés dans les interventions des différents camarades, on peut donc citer :

- Alors que la crise sanitaire a mis en évidence le manque de moyens humains et matériels, le ministre maintient les 1 800 suppressions de postes au niveau national dans le second degré, malgré 44 000 élèves supplémentaires. Dans notre académie, ce sont plus d'une centaine de postes d'enseignants, de CPE et de personnels administratifs qui ont disparu à cette rentrée, dégradant encore un peu plus les conditions d'exercice dans de nombreux établissements.
- Avec sa réforme du Baccalauréat et du lycée, qui introduit une large part de contrôle continu dans l'évaluation des élèves, le ministre Blanquer a détruit le caractère national de ce diplôme qui, jusqu'à présent, était la clef de voûte de notre système éducatif. Cette année, au mépris de l'opposition générale des enseignants, des parents et des élèves, le ministre franchit une nouvelle étape en demandant aux enseignants eux-mêmes de formaliser, établissement par établissement, les modalités du contrôle continu. Le seul cadre garantissant l'égalité d'instruction et d'évaluation des élèves sur tout le territoire, c'est le baccalauréat avec ses épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes !
- La prétendue revalorisation prend la forme d'une prime d'équipement informatique risible et d'une prime dite « Grenelle » de quelques dizaines d'euros, qui ne concernent même pas l'ensemble des personnels. Le ministre profite surtout du « Grenelle » pour remettre en cause les statuts des personnels de l'Éducation nationale : fusion des corps d'inspection, lettre de mission pour créer des fonctions d'enseignants-inspecteurs, enseignants-chefs d'établissement, RH de proximité, pilotage par l'évaluation, renforcement de l'accompagnement PPCR...
- La nécessité de réunir les personnels pour affirmer les revendications, sur la rémunération, les statuts, les conditions de travail ; la réaffirmation du rôle essentiel du syndicat comme outil de défense collective, contre l'individualisme.



La crise du Covid n'a en rien entamé la volonté du ministre Blanquer, ni celle du gouvernement, de poursuivre la marche des contre-réformes portant atteinte aux droits des salariés du privé comme du public !

Il n'a pas abandonné notamment son projet de retraite par points, qui mettrait fin au système de retraites solidaire actuel, tout en reculant l'âge de départ en retraite.

**C'est pourquoi le SNFOLC 57 appelle les personnels à se mobiliser contre la régression sociale,
pour la défense des services publics et de la protection sociale !
La construction du rapport de force est plus que jamais d'actualité.**